

Mantes-la-Jolie

manteslajolie.fr **magazine** # 29
Été 2024



**La Manga mania déferle
sur Mantés-la-Jolie**

SPORT
L'Académie des Sports
ouvre en septembre

SANTÉ
Priorité
aux Mantais

CADRE DE VIE
Les espaces verts
embellis avant l'été

Suivez-nous

Facebook

@Ville de Mantes-la-Jolie

Twitter

@ManteslaJolie_

LinkedIn

Ville de Mantes-la-Jolie

Instagram

@mantes_la_jolie
pour taguer #majoliemantes



Vrai / Faux sur les réseaux

« J'aurais préféré profiter du festival Eole qui a été annulé par manque de subventions ! » :

FAUX : Mantes-la-Jolie n'a jamais souhaité que le festival Eole quitte la Ville, bien au contraire. En revanche, et pour une raison qui appartient à la direction du festival, Eole a souhaité s'installer à Mantes-la-Ville cette année et proposer un format différent.



Vu sur
@ManteslaJolie_

10 juillet

CONSEIL MUNICIPAL

En raison de l'organisation des élections législatives, la prochaine séance du conseil municipal a été exceptionnellement décalée au mercredi 10 juillet à 19h. Elle sera retransmise en direct sur la chaîne YouTube de la Ville, puis en replay si vous l'avez ratée.

Jusqu'au 18 juillet

Profitez des beaux jours pour découvrir " Les Jéudis de l'été ", votre nouveau rendez-vous estival à l'Espace Brassens. Des spectacles en plein air gratuits à déguster en famille.

Ambiance DJ avant le spectacle dès 18h, spectacle à 19h.

Infos et Billetterie :

☎ 06 42 76 51 19

✉ billetterie.leb@

manteslajolie.fr

Jusqu'au 28 juillet



VILLAGE DES SPORTS OLYMPIQUES

Comme chaque année, le Village des sports Olympiques plante structures gonflables et aires de découverte, en face du gymnase Albert-Camus à Mantes-la-Jolie.

La Ville devient une véritable salle de sport à ciel ouvert du 6 au 28 juillet. Étendu sur 6 000 m², le site propose une multitude d'animations dédiées aux enfants de 3 à 17 ans.

Accès entièrement gratuit pour tous.

740 ❤ Vous ne vous êtes pas fait prier pour venir liker le réel posté sur l'Instagram de la Ville au lendemain de la Fête de la Musique. Cette soirée mémorable a rassemblé 8 000 personnes au parc des expositions Michel-Sevin dans une soirée bon enfant autour du gagnant du tremplin musical DVGS, du duo belge Colt et de Black M, la star de la soirée.

Retrouvez-nous sur @mantes_la_jolie

Partagez vos photos de la Ville avec le hashtag

#MaJolieMantes

À découvrir sur **manteslajolie.fr**



**DEMANDES
ETAT-CIVIL**

Prenez un rendez-vous en ligne pour votre demande de carte d'identité ou passeport et bénéficiez d'un accueil personnalisé.



**ANNUAIRE DES
ASSOCIATIONS**

Retrouvez à l'aide de mots clés les contacts de toutes les associations culturelles, sportives, caritatives... qui font la richesse de la vie locale mantaise.



**LA VILLE
RECRUTE**

Découvrez en ligne toutes les offres d'emploi et de stages proposées par la Ville de Mantes-la-Jolie et postulez directement en envoyant CV et lettre de motivation.

Infos pratiques

Numéros de téléphone

Hôtel de Ville : **01 34 78 81 00**

Mairie de Gassicourt : **01 34 78 99 99**

Police environnement : **01 34 78 81 39**

Service Vie des quartiers : **01 34 78 97 86**

Sous-préfecture : **01 30 92 74 00**

Boutique Bus : **01 30 94 77 77**

Sotrema : **01 30 98 36 40**

Point Information Tourisme :

01 34 78 86 60

Police/Urgences : **17 ou 01 30 94 82 10**

Police municipale : **01 34 78 83 80**

Gendarmerie : **01 34 00 18 00**

Pompiers/Urgences : **18**

Hôpital/Urgences : **01 34 97 42 92**

Hôpital François-Quesnay :

01 34 97 40 00

Samu/Urgences : **15**

Horaires de l'Hôtel de Ville et des mairies de quartier

Quel que soit votre lieu de résidence, l'Hôtel de Ville et mairies de quartier de Gassicourt et du Val Fourré vous accueillent, vous informent et vous orientent pour toutes vos démarches administratives.

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
- Le mardi, nocturne jusqu'à 19h uniquement à l'Hôtel de Ville.
- Le samedi de 9h à 12h.

Certaines démarches administratives nécessitent un rendez-vous

(par ex : le dépôt de dossiers de mariages). Pour en savoir plus :

01 34 78 81 00.

- **Hôtel de Ville** : 31, rue Gambetta.
- **Mairie de Gassicourt** : place Paul-Bert.
- **Mairie du Val Fourré** : 1, rue La Fontaine.



**Notre ville avance,
j'en suis fier**



Raphaël Cognet
Maire de Mantes-la-Jolie

Un dernier mot avant l'été

| 3 | — ÉDITO

Je tiens à vous remercier pour votre participation aux six réunions publiques qui se sont tenues récemment. Vous avez été nombreux à venir écouter nos projets et à poser des questions sur votre cadre de vie. Vos contributions sont précieuses pour nous.

Dans ce magazine, vous trouverez une lettre de 8 pages qui détaille les projets pour chacun des quartiers de Mantes-la-Jolie. Toutes les informations nécessaires pour comprendre les transformations à venir y figurent.

Oui, nous avons entamé un cycle de transformation de Mantes-la-Jolie. Cependant, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour qu'il soit le moins contraignant possible pour vous.

Notre ville avance, j'en suis fier, et je suis certain que vous serez satisfaits des résultats. Nous ne changeons pas pour changer, mais pour adapter notre ville au monde d'aujourd'hui.

Prenez soin de vous, j'ai déjà hâte de vous retrouver à la rentrée pour échanger avec vous.

Bel été !



SOMMAIRE

- 02 | CONNECTÉS
- 04 | À LA UNE
- 06 | COMMERCE
- 07 | SANTÉ
- 08 | FOCUS
- 10 | GRAND ANGLE
- 12 | DANS MA VILLE
- 18 | RENCONTRE
- 19 | ZOOM SUR
- 20 | AGENDA
- 22 | HISTOIRE & PATRIMOINE

Contactez et rencontrez votre Maire :

Hôtel de Ville · 31, rue Gambetta · B.P. 1600 · 78201 Mantes-la-Jolie Cedex ✉ maire@manteslajolie.fr ☎ 01 34 78 81 00.

Les permanences de M. le Maire reprendront au mois de septembre



SERVICES

Les espaces verts embellis avant l'été

De nouvelles installations artistiques voient le jour dans les massifs fleuris de la ville. Ouvrez l'œil pour les découvrir !

Le Service des Espaces Verts de la Ville a décidé d'embellir nos massifs fleuris avec des sculptures et du mobilier en bois, métal et minéral. Toujours à la recherche de nouvelles tendances, les équipes ont collaboré avec Romain Perthuis du Service Serrurerie pour créer des structures métalliques. Romain, diplômé en ferronnerie d'art, a réalisé quatre œuvres : deux sont installées face au Square Gabrielle d'Estrées, les deux autres attendent leur emplacement.

Ces sculptures, composées d'éléments recyclés, s'oxyderont naturellement, ajoutant une touche évolutive aux massifs. À l'automne, elles seront retirées pour être utilisées lors d'événements en intérieur et réinstallées l'année suivante. Cette rotation permettra de déplacer les structures à travers la Ville (Gassicourt, Val Fourré, centre-ville).

Cette initiative vise à rendre les entrées de ville plus attrayantes à moyen et long terme. Les Services espèrent des retours positifs des habitants, toujours agréables à entendre. En parallèle, les Espaces Verts ont collaboré avec le Service Ateliers pour la mise en peinture des bambous près du Palais de Justice.

Cette année, les thèmes de couleur sont des tons chauds pour les entrées de Ville et des couleurs froides pour les sites secondaires, avec le rudbeckia jaune comme fil conducteur, en référence au blason de la Ville.

Les plants proviennent de l'agro-campus de Saint-Germain-en-Laye, lycée agricole-horticole. Le Service des Espaces Verts est fier de collaborer avec les jeunes de la région, malgré les défis liés aux incivilités telles que les déjections canines, les vols de plants et les massifs trop souvent piétinés.

« Cette initiative vise à rendre les entrées de ville plus attrayantes à moyen et long terme »



Un jardin partagé au CVS Paul-Bert



Porté par les bénévoles du Centre de Vie Sociale, le Service Jeunesse, les familles et les centres de loisirs, le Jardin de Paul – c'est son nom – est une parcelle d'environ 80 m². Des ateliers intergénérationnels répondant au joli nom de « On récolte ce que l'on s'aime » sont organisés tous les mercredis après-midi.

« C'est un projet qui existe depuis plusieurs années dans ce centre. Les semis étaient dans des bacs. À présent, ils ont retrouvé la terre. C'est intéressant car ce jardin partagé permet aux différents acteurs de la structure de travailler tous ensemble », explique Marine Roux, la responsable du Centre de Vie Sociale Paul-Bert.

Ainsi, aromates, légumes, salades, tomates, haricots ainsi que des fleurs prospèrent dans ce jardin. « La récolte est distribuée aux participants et nous en faisons profiter ceux qui fréquentent les repas partagés des centres sociaux », poursuit Marine.

SERVICE

Point justice et transport à la demande interrompus

Durant l'été, le service transport à la demande pour les seniors proposé par le CCAS (Centre communal d'action sociale) fonctionnera normalement du 15 juillet au 25 août.

D'autre part, le point justice situé à l'Agora, sera également fermé du 5 août et jusqu'au vendredi 23 août inclus. Sa réouverture se fera le lundi 29 août.

Contact :

CCAS ☎ 01 34 00 11 11

DÉFENSE

Les permanences de l'armée de l'air et de l'espace changent de lieu



Les permanences de l'armée de l'air et de l'Espace changent de lieu pour s'installer dorénavant à la mairie annexe du Val Fourré tous les 2^e mercredis de chaque mois de 13h30 à 17h.

Curieux ? Vous ne savez pas vers quel métier vous diriger ? Diplômés ou pas ? Venez découvrir cette permanence de l'Armée pour y trouver toutes les réponses !

Sur RDV uniquement.

Contact :

☎ 01 34 20 85 00

PRATIQUE

Fin de la barrière de péage sur l'A14



Depuis le mercredi 19 juin, la SANEF met en service un péage en flux libre sur l'autoroute A14, l'un des axes qui relie Paris à la Normandie. Les barrières de péage classiques sont remplacées par des portiques à détection automatique. Plus besoin de s'arrêter, vous payez après votre trajet à condition de respecter le délai de 72 heures après votre passage. Plusieurs solutions de paiement sont proposées : le paiement automatique par détection du badge télépéage Liber-t, en ligne sur le site sanef.com après chaque trajet dans les 72 heures, ou le paiement automatique depuis votre compte client Sanef. Le paiement physique reste possible chez un buraliste du réseau Nirio grâce à la plaque d'immatriculation, au plus tard 72 heures après votre trajet. L'autoroute A13 suivra en décembre 2024.

Plus d'informations :

☎ www.autoroutes.sanef.com/fr/flux-libre/voyage-paris-normandie-a13

ERRATUM

Portes ouvertes aux CVS

Une erreur s'est glissée dans notre dernière édition concernant les portes ouvertes des Centres de Vie Sociale. Voici les dates rectifiées :

14 septembre : journée portes ouvertes au CVS Les Garennes et Gassicourt.

21 septembre : journée portes ouvertes au CVS Peintres-Médecins et Aimé-Césaire.

MOBILITÉ

Carte Améthyste : de nouvelles conditions d'attribution



Depuis le 1^{er} juin 2024, le Conseil départemental des Yvelines a modifié les modalités d'attribution de la carte Navigo « Améthyste » et rend désormais payant une prestation alors gratuite pour la majeure partie du public.

- La carte devient payante pour tous, excepté pour les anciens combattants blessés ou mutilés de guerre.
- Les bénéficiaires imposables deviennent non éligibles à la carte Navigo « Améthyste », sauf les anciens combattants, veuves de guerre, pupilles de la nation et orphelins de guerre.
- Les bénéficiaires en situation de handicap doivent désormais présenter une attestation de paiement de l'Allocation adulte handicapé (AAH) ou de la pension d'invalidité catégorie 2 et être non imposables.

Ainsi, pour les personnes âgées ou handicapées non imposables dorénavant, les zones 3-5 deviennent payantes à 25 €, et les zones 1-5 passent au tarif de 241,12 €.

Les agents d'accueil du CCAS indiqueront à chaque usager comment envoyer leur chèque bancaire ou chèque de Banque au Département. Aucune autre forme de règlement n'est prévue par le Département.

Liste des pièces à fournir sur

☎ manteslajolie.fr

Contact :

CCAS ☎ 01 34 00 11 11



Des événements pour booster le commerce local

Les commerçants de la Ville sont régulièrement sollicités pour participer aux événements festifs. L'occasion pour eux de se faire connaître et de booster leur chiffre d'affaires.

Le
saviez
vous ?

Des aides à l'implantation

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, la Ville de Mantes-la-Jolie renforce l'attractivité commerciale et encourage l'implantation de nouveaux commerces. Pour cela, elle a mis en œuvre un plan d'aides directes au développement des entreprises du commerce et de l'artisanat. Une dotation exceptionnelle de 150 000 € à destination des commerçants prend la forme d'une **prime à l'implantation** correspondant à une prise en charge partielle des frais d'installation. Plus d'infos sur manteslajolie.fr ou auprès de l'Office du Commerce.

Mantes-la-Jolie, met un point d'honneur à intégrer et promouvoir ses commerçants dans la vie locale. À travers divers événements tels que la Fête de la Musique, À Table ou les festivités de Noël, les commerçants locaux sont systématiquement sollicités pour participer activement. " C'est un échange gagnant-gagnant. Ils se font connaître et peuvent travailler davantage sur ces moments où les clients potentiels sont concentrés dans un seul et même endroit. Cela nous permet de proposer une offre qualitative ", explique Nathalie Aujay, adjointe au maire en charge de la dynamisation commerciale.

« Les commerçants peuvent offrir le meilleur de leurs produits et services aux habitants et aux visiteurs. »

Pour faciliter leur participation, la municipalité met à disposition le matériel nécessaire : stands, barnums, électricité, et éclairage. Cette aide logistique permet aux commerçants de se concentrer sur l'essentiel : offrir le meilleur de leurs produits et services aux habitants et aux visiteurs.

" Cette stratégie permet non seulement de dynamiser l'économie locale, mais aussi de valoriser le savoir-faire des commerçants mantais ", poursuit Nathalie Aujay.

Dès la rentrée de septembre, les habitants de la Ville retrouveront leurs commerçants locaux avec la campagne " Achetons Mantais ". Durant un mois, les habitants seront encouragés à faire leurs courses chez les commerçants et artisans de la ville. Cette campagne de promotion vise à fidéliser la clientèle locale et à attirer de nouveaux consommateurs, mettant en lumière la diversité et la qualité des commerces de Mantes-la-Jolie. Alors n'hésitez pas : à la rentrée, achetez Mantais !

Contact

Office du commerce

📍 4, place Saint-Maclou

☎ 01 88 02 00 45



SPORT

Ouverture de l'Académie des Sports : du sport pour tous !

L'Académie des Sports est un dispositif qui vise à promouvoir la pratique d'une ou plusieurs activités sportives pour tous.

Devant l'engouement des Mantaises et des Mantais après l'ouverture du centre sportif Haby Niaré, des créneaux avaient été mis à disposition des adultes et des seniors pour des séances de renforcement physique. Un test grandeur nature a été réalisé, préfigurant l'ouverture de l'Académie des Sports à la rentrée de septembre, projet phare de la direction des sports de la Ville, porté par Karim Boursali. Il a permis à de nombreux habitants de venir tester les installations du centre sportif Haby Niaré. La Ville a ainsi pu constater l'attrait de tous pour la salle et les cours qui y ont été dispensés.

" L'Académie des Sports va permettre aux enfants âgés de 3 à 11 ans de bénéficier de cours de sports axés sur la coordination, la motricité et le renforcement musculaire. Ils vont pouvoir pratiquer ces activités en complément d'une autre activité sportive, ou simplement pour bouger et apprendre à se mouvoir correctement ", précise l'adjoint en charge des Sports.

Ce projet innovant a été créé afin de favoriser l'accessibilité au sport à tous les publics, les sensibiliser sur les bienfaits d'une activité physique régulière, et découvrir diverses pra-

tiques sportives de manière ludique.

Le centre sportif Haby Niaré est un équipement municipal géré par des éducateurs sportifs diplômés. Ils ont pour mission d'encadrer et de veiller au bon déroulement des activités sportives de l'Académie des Sports. De 3 à plus de 60 ans, toutes les catégories d'âge sont concernées par les séances proposées par l'Académie des Sports.

« Favoriser l'accessibilité au sport à tous les publics »

" Entre 3 et 11 ans, les grandes étapes du développement moteur de l'enfant motricité, coordination, mobilité seront travaillées. Les ados de 11 à 17 ans exploreront leurs qualités de force et de vitesse, adultes et femmes travailleront leurs équilibres posturaux. Quant aux seniors, le travail sera axé sur le renforcement musculaire afin d'améliorer la coordination et l'équilibre ", explique Karim Boursali.

Des adhésions annuelles seront proposées à partir du mois de septembre. Une bonne



occasion pour venir pratiquer en famille dans un complexe sportif qui donne envie !

Contact et informations :

Académie des Sports – adolescent (de 11 à 17 ans), adulte, femme, senior :

☎ 01 34 78 99 28

✉ ds@manteslajolie.fr

Académie des Sports – enfant (de 3 à 11 ans) et stages sportifs :

☎ 01 34 78 98 83

✉ ads@manteslajolie.fr

Inscriptions possibles le 7 septembre au Village des Associations.



Fête de la musique

Vous étiez 8000 personnes à venir fêter la musique le 21 juin dernier. Sur scène, le vainqueur du Tremplin musical DVGS a ouvert la soirée, suivi du duo Belge Colt. Black M a clôturé cette soirée mémorable en entonnant tous ses plus grands succès. Sans oublier la Kenlaw Dance Academia et ses démonstrations de breaking qui ont mis en avant ce sport avant son entrée officielle aux Jeux olympiques de Paris 2024.





À Table !

Malgré une météo mitigée, vous avez été nombreux à venir passer une après-midi conviviale au parc des expositions Michel Sevin à l'occasion d'À Table.

Les commerçants de Mantes-la-Jolie vous ont régalé grâce à leur cuisine et les associations se sont jointes à la fête pour vous faire découvrir danses et musiques. Un moment agréable autour des cultures du monde.





Contrat local de santé : la santé des Mantais au cœur des priorités

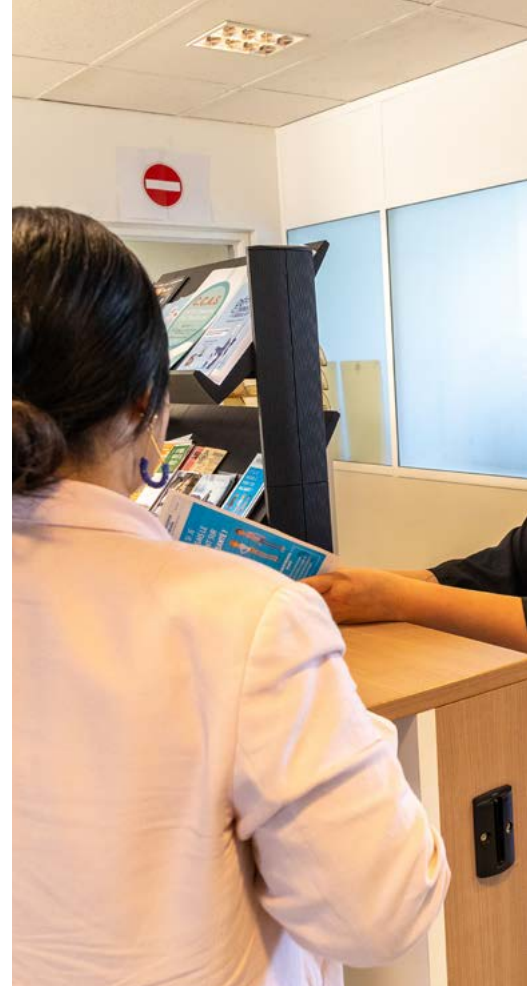
La Ville s'engage dans un 3e Contrat Local de Santé qui sera officiellement signé le 12 juillet prochain.

Le Contrat Local de Santé (CLS) est le fruit d'une collaboration étroite entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de santé locaux. Il vise à coordonner les politiques publiques de santé et à répondre aux besoins spécifiques de la population. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pilote ce nouveau contrat à travers le Pôle Information Prévention Santé et ses deux coordinatrices. La Ville et le CCAS démontrent ainsi leur engagement déterminant pour la santé et le bien-être des habitants de Mantes-la-Jolie. "Ce nouveau Contrat Local de Santé représente une ambition renouvelée de Mantes-la-Jolie pour garantir une meilleure qualité de vie à ses habitants. Cet engagement illustre la volonté de la Ville à travers son CCAS de bâtir un avenir plus sain pour tous, en mettant la santé au cœur de ses priorités", explique Ibrahima Diop, adjoint au Maire en charge de l'Action Sociale.

Après deux Contrats Locaux de Santé : bilan et enseignements

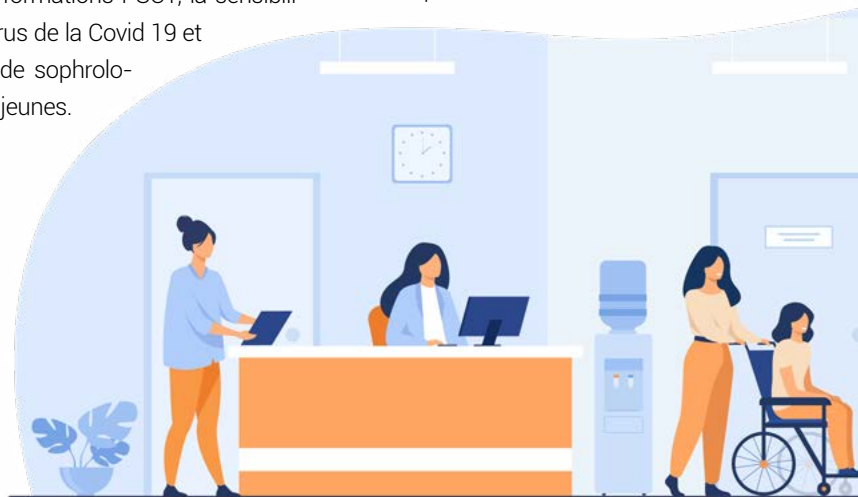
Le 2^e Contrat Local de Santé a couvert la période de 2019 à 2023 et a permis la mise en œuvre d'actions concrètes pour faciliter l'accès aux soins, la promotion de la santé globale à tous les âges et le renforcement de la santé mentale.

Ainsi, plusieurs projets ont pu être menés comme les formations PSC1, la sensibilisation au virus de la Covid 19 et les ateliers de sophrologie pour les jeunes.



Les enjeux de santé à Mantes-la-Jolie

Le diagnostic territorial de santé révèle des disparités importantes en matière de santé et d'accès aux soins, accentuant les inégalités sociales. La population de Mantes-la-Jolie, caractérisée par un fort taux de chômage (22,2%) et de pauvreté (31%), fait face à des défis de taille. Un diagnostic de santé mené par le CCAS et avec la collaboration des acteurs santé du territoire a permis de mettre en avant la prévalence élevée sur Mantes-la-Jolie des affections de longue durée, le surpoids et l'obésité infantile ainsi que des pathologies liées aux addictions. Un point particulièrement préoccupant est la surreprésentation du handicap dans la ville. En raison de divers





« Renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé »

De nombreux points positifs sont tout de même à souligner : " Le nombre d'infirmiers et de dentistes est en nette augmentation et permet d'assurer une meilleure prise en charge à travers de nombreuses structures de soin, un accès à la santé facilité. Cette diversité des spécialités médicales favorise la présence de nombreuses structures de soins ", précise à son tour Albert Persil.

Des objectifs ambitieux pour l'avenir

La 3^e édition du Contrat Local de Santé, officiellement signée le 12 juillet 2024, s'articule autour de trois axes principaux qui sont la promotion de la Santé globale à tout âge, le développement de l'accès aux droits et à la santé pour tous et le déploiement du " pouvoir d'agir des habitants " en matière de santé.

Ainsi, prise en charge médicale des seniors, soutien des aidants familiaux, promotion de la santé environnementale, augmentation de la couverture vaccinale identification et prévention des conduites suicidaires chez les jeunes, lutte contre les violences faites aux femmes, sensibilisation à la période périnatale, seront des axes forts. " Des actions seront également

menées pour renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé. Dans le même temps, l'accent sera mis sur la santé mentale, la lutte contre le surpoids et les conduites addictives, cet axe vise à former les habitants aux gestes de premiers secours en santé mentale et à renforcer le dépistage et la prévention des Infections Sexuellement Transmissibles ", poursuit Albert Persil.

Les habitants sont invités à participer activement aux initiatives et à s'approprier les actions mises en place pour un impact durable sur leur bien-être.

Ainsi avec une mobilisation des ressources locales, ce contrat vise à réduire les inégalités de santé et à créer un environnement où chacun peut accéder aux soins nécessaires.

Les signataires du Contrat Local de Santé

La Ville de Mantes-la-Jolie, le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Mantes-la-Jolie, le Conseil Départemental des Yvelines, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) des Yvelines, l'Agence Régionale de Santé, le Centre Hospitalier François-Quesnay, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Croix-Rouge et l'Éducation Nationale, nouveau signataire du CLS.

Contact :
CCAS ☎ 01 34 00 11 11

facteurs socio-économiques et environnementaux, une proportion significative de la population mantaise vit avec un handicap, ce qui accentue la nécessité d'actions spécifiques pour améliorer l'accessibilité aux soins et aux services adaptés. La ville souffre aussi d'une offre médicale insuffisante, avec une densité médicale en baisse et des pénuries dans certaines spécialités (psychiatrie, gynécologie, pédiatrie, etc.). " Ce constat appelle à une action renforcée pour garantir un accès équitable aux soins et améliorer la qualité de vie des habitants ", explique Albert Persil, adjoint au Maire en charge de la Santé, qui a travaillé sur le sujet avec Marie-Claude Berthelot, Conseillère municipale.



VILLAGE MANGA

un univers à découvrir sous la médiathèque

Le Village Manga est un espace encore peu connu situé au sous-sol de la médiathèque Georges-Duhamel. Il rassemble déjà de nombreux amateurs de Manga et est voué à grandir.

Les fans de Manga qu'ils viennent de Mantes-la-Jolie ou d'ailleurs se sont déjà approprié l'espace.

Le Village Manga propose, en libre accès, plusieurs offres toutes plus courues les unes que les autres. Collection Manga, espace dessin Manga, coin lecture, jeux asiatiques et fresque participative Manga donne l'occasion à chacun d'assouvir sa passion.

Inauguré en février dernier, l'engouement ne s'est pas fait attendre. " Le Manga est un phénomène intergénérationnel qui a déferlé en plusieurs vagues. Dans notre pays, tout est parti des adeptes du Club Dorothée. Goldorak, Nikki Larson ou Dragon Ball Z y étaient diffusés très régulièrement ", explique Zakaria Rafik, responsable de l'espace dynamique Manga. Les années ont passé, et Internet a contribué à la démocratisation du Manga, notamment grâce aux forum, au peer to peer (permettant le partage de fichiers via une plateforme, NDLR). " Dans les années 2010 la Japan Expo a

terminé de crédibiliser les choses ", admet Zakaria Rafik.

Jusqu'à l'ouverture du Village Manga, l'offre n'était qu'à Paris. " Nous sommes heureux de proposer un espace important qui permet à tous ceux qui le désirent d'accéder à cette culture ", poursuit Zakaria Rafik. Grâce au COPAM (lire par ailleurs), un énorme travail sur la gestion des collections a été mené. " Ici, comme dans les boutiques spécialisées, nous rangeons les Mangas par collection, c'est-à-dire que nous attribuons les genres en fonction des publics via le classement Komodo ", explique Zakaria. Au Village Manga, aucun risque que votre jeune enfant se retrouve avec un Manga qui ne lui corresponde pas.

Côté jeux asiatiques, des parties de Mah Jong, Shogi, Yokai No Mori ou Go – des jeux traditionnels stratégiques proches des échecs – sont régulièrement organisées. Il est également tout à fait possible de s'installer avec feutres et papier, et de prendre le temps de dessiner ses héros préférés. Les

murs de l'espace dessin en sont d'ailleurs recouverts. En parallèle, la Ville accompagne Manga Jolie qui propose ateliers et événementiel. " Nous organisons des blind tests autour des génériques, des cafés débats sur des sujets de société liés ou non au Manga, des projections cinématographiques au Chaplin, des tournois de jeux asiatiques et de jeux vidéo. En décembre 2023, nous avons organisé une nocturne, sorte de mini convention durant laquelle nous combinons toutes les activités.

" Plus de 200 personnes ont été enregistrées à l'entrée, preuve de l'engouement que suscite la culture Manga. Dans un futur proche, les objectifs du Village Manga sont clairs : développer la collection afin de proposer un véritable Manga Café, comme à Paris, des initiations au Mah Jong et surtout l'organisation d'une convention au mois d'avril prochain au Parc des expositions Michel-Sevin. Nous voulons démontrer que le Manga est intergénérationnel et pluridisciplinaire. C'est un medium qui permet de raconter des histoires.

Alors, si vous ne connaissez pas encore cette culture, le Village Manga vous attend : à coup sûr, vous repartirez avec un Manga qui vous séduira !





Une gestion citoyenne pour aider à développer la culture Manga à Mantes-la-Jolie

Le Comité Participatif d'Acquisition Manga, créé en 2022 gère le Village Manga situé au sous-sol de la médiathèque Georges-Duhamel.

Il y a plusieurs années, un sondage avait été proposé aux visiteurs de la médiathèque Georges-Duhamel. " *Quelle activité souhaitez-vous voir se développer au sous-sol ?*" Très vite, l'univers du Manga et, plus généralement, la Japan Culture a été la proposition la plus recueillie. Un travail a alors été mené pour faire en sorte que les habitants soient aussi acteurs du projet. " *Nous avons déterminé plus précisément le projet et décidé que nous voulions absolument avoir la main sur la collection. Nous avons donc travaillé à la création d'une structure en cogestion avec*

promouvoir la collection Manga de la médiathèque Georges Duhamel.

Ainsi, le Comité Participatif d'Acquisition Manga par son engagement contribue à enrichir et à faire évoluer la collection Manga tant sur l'aspect qualitatif que quantitatif ; joue un grand rôle dans la définition de ses orientations et ses priorités ainsi que dans l'évaluation de la pertinence de cette collection ; participe à la gestion, l'organisation et la valorisation de la collection Manga de la médiathèque Georges-Duhamel et anime le club de lecture Manga.

" *L'intérêt de gérer l'Espace Manga via le COPAM, est de garder la main sur les collections et réaliser un gros travail sur la gestion des livres. Par exemple, nous faisons toujours en sorte d'acheter les livres en double de manière à ce que si un titre est sorti, un second reste disponible. Ainsi, nous ne créons pas de frustration* ", explique Zakaria Rafik.

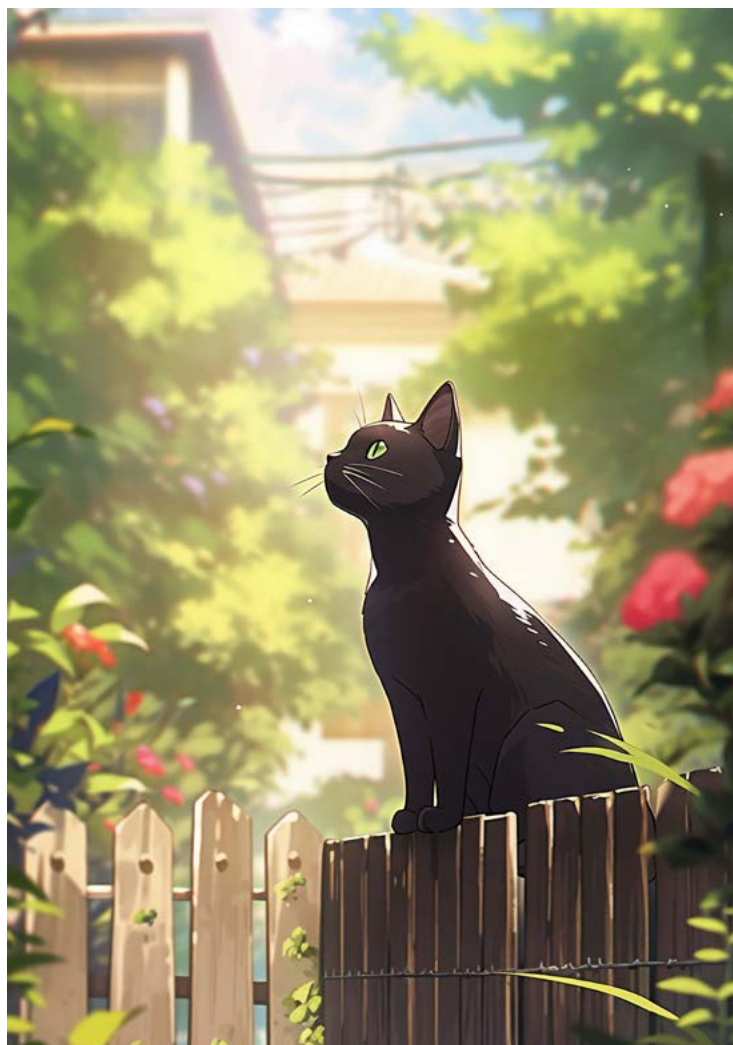
Le COPAM est composé de 13 membres actifs qui, chacun avec ses compétences, gère la structure.

la Ville, composée de personnes connaisseuses de l'univers Manga ", explique Zakaria Rafik.

Ainsi, le 4 septembre 2022, le Comité Participatif d'Acquisition Manga (COPAM) est né.

Cette structure citoyenne conventionnée et rattachée à la Ville de Mantes-la-Jolie participe aux décisions collectives des modalités d'acquisitions Manga ainsi que sa valorisation.

Ce comité a donc pour vocation de dynamiser, de développer et de





LES 13 SAMOURAÏS du COPAM

L'idée de créer un comité participatif est à l'initiative de jeunes passionnés souhaitant participer aux acquisitions Manga ainsi que promouvoir la culture Manga.
Zoom sur les bénévoles du COPAM.

Les 13 bénévoles :

Zakaria RAFIK

Culture Japonaise/Otaku

Héloïse FORTIER

Cosplay

Fatima OUDALI

Partenariats

Mettu BABA MALAININE

Culture Coréenne

Serhan AYDIN

Cuisine Asiatique + Cosplay

Sébastien FORTIER

Streaming Jeux Vidéo

Octavio GOMES

Développement Web

Daniel LINO

Cosplay

Rayane SERRAKH

Impression 3D

Yassine GUEDRY

Pop culture + Cinéma

Mahel VINETTE

K-Pop + Jeux Asiatiques

Julie VAJOU

Webmaster

Ils sont au nombre de 13, tous très actifs au sein du COPAM.

Actifs, et passionnés par cette Japan Culture qu'ils font en sorte d'importer à Mantes-la-Jolie via le Village Manga " dirigé " par Zakaria Rafik, au sous-sol de la médiathèque Georges-Duhamel.

Ces acteurs du projet sont tous habitants du territoire. " Ils ont tous des compétences très différentes et en même temps ils sont tous très complémentaires. "

Les tâches sont réparties et chacun s'occupe de sa partie : cosplay, partenariats, culture coréenne qui peu à peu, rejoint aussi le Village Manga, cuisine asiatique, streaming jeux vidéo, impression 3D, Pop culture et cinéma, K-Pop et jeux asiatiques. Un webmaster et un référent pour le web complètent l'équipe.

" Nous nous réunissons une fois par mois et nous passons en revue les différents thèmes. Il est important pour nous de réfléchir de manière cohérente à la manière dont nous voulons voir l'Espace Manga évoluer ", explique Zakaria Rafik, qui nous emmène même dans le QG du COPAM, situé dans une des réserves de la médiathèque.

Au-delà de l'organisation de l'Espace Manga, Zakaria Rafik, également président du COPAM loue les qualités des membres :

" Ils sont force de proposition et chacun a une connaissance encyclopédique du sujet qu'il défend. Ils sont présents et disponibles pour transmettre aussi leur passion et faire connaître l'univers Manga à chacun de nos visiteurs novices. "

Car l'objectif du COPAM, est bien là :

" Nous voyons de plus en plus de parents accompagner leurs enfants. Si nous parvenons à les convaincre et à les faire repartir avec un Manga, nous aurons gagné, parce qu'il est certain qu'ils seront conquis par la Japan Culture comme nous le sommes. "

« Nos bénévoles sont force de proposition et ont une connaissance encyclopédique de la culture Manga »



Imen Maho, Mantaise et juge internationale de Cosplay

Imen Maho est officier d'état civil à la Ville de Mantes-la-Jolie. À côté de cela, elle voue une véritable passion pour la Japan Culture découverte lorsqu'elle était toute jeune.

"Tout a commencé avec le Club Dorothée. Comme beaucoup d'enfants à cette époque, je regardais Goldorak, Nikki Larson ou Sailor Moon... Et puis un jour, ma sœur m'a invitée à l'accompagner à une convention Manga. J'ai découvert un univers avec lequel j'ai totalement accroché" raconte Imen Maho.

Peu après, elle rencontre la présidente de l'association Bulle Japon devenue depuis Cospop, avec qui elle sympathise. "J'étais très passionnée par le stylisme. Nous nous sommes retrouvées sur ce point et j'ai proposé de donner un coup de main en couture au sein de l'association."

Le bénévolat dans cette association lui plaît beaucoup d'autant que très vite, elle rejoint le côté animation qu'elle

apprécie beaucoup. "Nous organisons des jeux, des quizz, des karaoke, mais aussi des

concours de Cosplay. C'est comme cela que je suis devenue jurée au tout début", se souvient Imen Maho.

Au fur et à mesure des conventions auxquelles elle participe, Imen Maho se professionnalise. "J'ai travaillé sur une grille de notation afin d'affiner la manière de juger les costumes et les performances que je voyais", précise-t-elle. Car le Cosplay n'est pas juste un loisir. Pour certains participants, c'est une passion, un art de vivre.

"Il faut bien faire la différence entre Cosplay loisirs et Cosplay de concours. Dans cette catégorie, l'ensemble du costume que le participant a choisi de fabriquer doit être entièrement fait main. Le costume doit ressembler à l'original, que ses finitions soient les plus parfaites possibles et que les proportions soient respectées. Nous avons un entretien de 15 minutes et nous posons des questions sur la construction pas à pas du costume", détaille Imen Maho.

À l'issue de ce passage, place à la prestation sur scène. "Là, on note l'incarnation du personnage, la prestance de la personne, l'utilisation des décors, etc."

Depuis 2006, le sérieux et la justesse dans le jugement d'Imen Maho sont unanimement reconnus dans le milieu du Cosplay.



Ainsi, la France, la Belgique, la Suisse la reçoivent régulièrement lors de leurs conventions. "Nous envoyons également des représentants de notre association au Japon ou aux États-Unis. Je suis assez prise maintenant, mais je me déplace pour les grandes finales."

Cette rencontre régulière avec les personnages Manga font d'elle une spécialiste. "Mes amis sont toujours étonnés d'apprendre que je ne joue pas aux jeux vidéo alors que je connais mieux qu'eux les personnages qui y sont représentés."

Imen Maho juge les costumes, mais elle, se costume-t-elle ? "Cela m'est arrivé une seule fois à l'occasion des dix ans de notre association. Mais je préfère mon rôle de juge car le Cosplay me permet de rencontrer des gens de tous les milieux : banquiers, juristes, avocats, chirurgiens, le Cosplay rassemble des gens que l'on n'attendrait pas. Et ça, c'est vraiment magique !"



Célébrons ensemble la fête nationale !

Le samedi 13 juillet, à l'occasion de la Fête Nationale, Mantes-la-Jolie va vivre une soirée de folie !

Vous aimez les traditions, les flonflons, la musique, et les feux d'artifices ? Le samedi 13 juillet, ne cherchez pas où aller : c'est à Mantes-la-Jolie qu'il faudra être. La soirée débutera dès 20h dans le square Brieussel où un pique-nique géant sera organisé. Chips, saucisson, rosé (à consommer bien évidemment avec modération) seront de sortie. À 20h30, Twirls academy epoustouffleront avec leur démonstration de twirling

bâton. Elles laisseront place à 21h30 à Barrio Libre, arrivé second au Tremplin musical qui mettra doucement le feu à la soirée.

Après la traditionnelle distribution de lampions toujours dans le square Brieussel, direction les bords de Seine aux sons de la Batucada Drumteam. Une déambulation joyeuse et rythmée conduira le cortège jusqu'à 23h, heure à laquelle le feu d'artifice sera tiré en bords de Seine.

Fête Nationale

SAMEDI 13 JUILLET

Square Brieussel

20h

Pique-nique géant

20h30

Démonstration de twirling bâton

Les Twirls academy

21h30

Concert de **Barrio Libre**

21h30 > 22h30

Distribution de lampions

22h30 > 23h

Déambulation jusqu'aux bords de Seine avec la **batucada Drumteam**

Bords de Seine

23h

Feu d'artifice



UN ÉTÉ À MANTES

Village des Sports Olympiques

DU 6 AU 28 JUILLET

Espace Brassens

JEUDIS 27 JUIN, 3, 11 ET 18 JUILLET

Festival International d'orgue

JUSQU'AU 6 OCTOBRE

Musée de l'Hôtel-Dieu

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Les médiathèques

OUVERTES TOUT L'ÉTÉ

Centre d'Arts Abel-Lauvray

9 AU 31 JUILLET

La ferme pédagogique

TOUT L'ÉTÉ



Plus d'infos
manteslajolie.fr

Les Colos apprenantes des séjours enrichissants pour les jeunes de Mantes-la-Jolie

170 jeunes Mantais âgés entre 9 et 17 ans vont pouvoir profiter des Colos apprenantes organisées par la Ville.



La Ville de Mantes-la-Jolie organise cette année encore des séjours pour les adolescents dans le cadre des Colos apprenantes. Une réunion d'information s'est tenue le 21 juin dernier pour présenter les différents séjours disponibles et détailler les critères d'attribution. Elle a attiré bon nombre de familles désireuses d'en savoir plus.

Ce dispositif est porté par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. Il a déjà permis à plus de 300 000 mineurs de partir

en séjours apprenants.

Trois objectifs sont poursuivis avec les Colos apprenantes : social, en favorisant le départ en vacances de mineurs notamment de milieux modestes et en rendant possible les rencontres entre pairs de différents horizons. Éducatif, en permettant aux participants d'acquérir ou de consolider des connaissances et des compétences par des démarches et des méthodes d'éducation populaire assurant un haut niveau de qualité éducative. Enfin, culturel, par la découverte de territoires et d'activités proposées dans le cadre sécurisé

des accueils collectifs de mineurs au sein desquels ces derniers apprennent les règles de la vie en commun et partagent des valeurs de tolérance et de laïcité.

Cette année, 17 départs sont prévus, permettant à 170 jeunes entre 9 et 17 ans de vivre des expériences inoubliables.

Bretagne, Loire-Atlantique, Eure-et-Loir, Pyrénées-Atlantiques ou Haute-Savoie, le sport et le grand air attendent ces jeunes en juillet et en août.

Les critères d'attribution incluent la parité des sexes, la non-priorité pour les bénéficiaires de l'année précédente, une participation pour un seul séjour, la priorité aux fratries et une répartition équitable des départs selon les quartiers : 50% pour le Val Fourré, 25% pour Gassicourt et 25% pour le Centre-ville. Des opportunités uniques qui permettent d'offrir à vos jeunes des expériences enrichissantes cet été !

Contact et informations :

Pour les jeunes âgés de 9 à 11 ans :

☎ 07 86 02 48 41

Pour les jeunes âgés de 11 à 14 ans et de 15 à 17 ans :

☎ 06 87 81 54 69



Sandra Da Costa

les locataires de la Croix Ferrée lui doivent beaucoup

Sandra Da Costa est à la tête de l'Amicale des Locataires de la Croix Ferrée.



« L'Amicale a pu peser sur certaines décisions concernant le devenir de nos appartements »

Voici des années que Sandra Da Costa habite la Croix Ferrée, cet ensemble d'immeubles du quartier de Gassicourt proche du centre commercial du Lac.

" L'histoire commence lorsque les problèmes dans nos immeubles sont apparus. Certains locataires se plaignaient de vétusté, d'insalubrité dans certains de leurs appartements ", explique-t-elle. Alors, lorsqu'en 2018, une réhabilitation lourde est annoncée dans ces résidences, Sandra Da Costa crée l'Amicale des Locataires de la Croix Ferrée (ALCF). " Grâce à l'Amicale, nous avons pu peser dans certaines décisions prises quant au devenir de nos appartements. Mais lorsque la direction des Résidences Yvelines Essonne, (le bailleur, ndlr) propose qu'une charte soit signée, nous nous sommes retrouvés en difficultés ", se souvient-elle. Sandra Da Costa, accompagnée par les membres de son bureau, décide d'affilier son Amicale à une confédération de défense des locataires. " La CGL (Confédération Générale du Logement) nous a accompagné dans la relecture de cette charte, était présente à nos côtés lorsqu'il fallait négocier. Tout était beaucoup plus simple, notamment car nous pouvions faire appel à des juristes spécialisés. "

À la tête de l'Amicale, Sandra Da Costa et son bureau sont de tous les combats.

" Nous avons participé et accompagné les

locataires dans leurs relogements, assisté à la signature des contrats pour être sûrs que tout était bien carré. "

Ainsi, aujourd'hui, sur la centaine de familles présente dans les immeubles, " 8 familles restent encore à reloger. Vu l'état des appartements, le relogement était une réelle opportunité pour les locataires de pouvoir se loger dans des appartements de meilleure qualité à prix du mètre carré équivalent ".

Une satisfaction pour Sandra Da Costa qui démarre avec son Amicale et la CGL un nouveau combat : le contrôle des charges et le recouvrement de ces dernières au profit des locataires en cas de trop perçu.

" Nous avons déjà obtenu une victoire à Carrières-sous-Poissy où nous avons pu obtenir 1 200 euros de dommages et intérêts par foyer. Le contrôle est toujours en cours et nous savons d'ores et déjà que nous pourrions réclamer davantage ", explique Sandra Da Costa qui recommande à tous ceux qui ont des doutes concernant des trop perçus de charges non rendus de contacter la CGL.

Contact :

Sandra Da Costa
☎ 06 19 74 13 65





SPORT

Le hand féminin en Nationale 2 l'an prochain

Au terme d'un final étonnant, dans un gymnase chauffé à blanc, les filles de Rachid Missaoua ont atteint leur graal.

Cela ne s'était pas produit depuis 2007. " *Les filles ont réalisé un superbe parcours cette saison et cette montée est vraiment méritée* ", confie Amie Sarr la présidente de la section et ancienne joueuse.

L'équipe première de l'ASM Handball féminin, composée d'un effectif âgé entre 16 et 38 ans, a laissé ses tripes sur le parquet du gymnase pour venir à bout de la dernière journée. Elles affrontaient Palaiseau qui l'a finalement emporté d'un tout petit point (25-26).

Les filles de Mantes-la-Jolie terminent 3^e du championnat mais remportent la montée à la faveur de pénalités infligées à Palaiseau, 2^e officiel du championnat derrière le Paris FC sacré champion.

" *Nous savions depuis le mois de mars que l'équipe montait en Nationale 2. Mais nous avons gardé le secret car nous ne voulions pas que les filles lèvent le pied en sachant que l'objectif était atteint* ", poursuit Amie Sarr.

Le bureau de la section s'affaire à présent pour trouver des partenaires. Car

grimper de division implique de jouer dans une poule avec des déplacements plus lointains. " *Nous ne savons pas encore si nous allons évoluer dans la poule de l'Est ou dans celle du sud-est. Dans les deux cas, les déplacements seront plus coûteux. Deux personnes nous aident à rechercher des partenaires car il faut compter entre 20 000 et 25 000 euros pour assurer les 12 déplacements à l'extérieur* ", détaille la présidente.

Après le départ annoncé de l'entraîneur principal Rachid Missaoua et de son adjoint Franck De Roeck, il restait à trouver celui ou celle qui allait diriger l'équipe.

" *Nous signons avec Franck Arbonville qui ne sera pas en terre inconnue puisqu'il a entraîné à l'AS Mantaise lorsque j'étais encore joueuse, en 2006. Nous avons terminé à la 3^e place de Nationale 2* ", se souvient Amie Sarr.

Pour l'heure place au repos pour l'effectif. Le retour sur le parquet est prévu le 1^{er} août avec un stage à Colombelles en Normandie, et quelques matchs amicaux.

D'ici là, chacune gardera sans doute

dans la tête et le cœur la belle émotion ressentie lors de ce dernier match à domicile, dans une salle remplie de supporters euphoriques de voir leur équipe favorite monter en division supérieure. Bravo à elles !

« Les filles ont réalisé un superbe parcours cette saison et cette montée est vraiment méritée »

POLITIQUE

MERCREDI 10 JUILLET

Conseil municipal
19h | Salle du Conseil
Hôtel de Ville

CÉRÉMONIE

LUNDI 19 AOÛT

**Cérémonies de
Commémoration de la
Libération de la Ville**
11h | Cimetière de Gassicourt
11h30 | Parvis de l'Hôtel
de Ville

CULTURE PATRIMOINE

JUSQU'AU 26 AOÛT

**Exposition « Objectif
Mantes – Photographies
de 1888 à 1945 »**
Musée de l'Hôtel-Dieu
☎ 01 34 78 86 60
📧 manteslajolie.fr

JUILLET & AOÛT

Mangajolie
Animations et ateliers autour
de la culture asiatique (Japan
Culture Manga)
Médiathèque G.-Duhamel
Renseignements et
inscriptions au
☎ 06 48 37 82 48



MERCREDIS 7 & 31 JUILLET, 7 & 21 AOÛT

**Panier à histoires -
Histoires contées**
15h>16h | Square Brioussel
(en fonction des conditions
météorologiques) | Dès 3 ans
Gratuit sur inscription au
☎ 01 34 78 81 01

MERCREDI 17 JUILLET

**Atelier autour de Blaise, le
poussin masqué de Claude
Ponti**
16h>17h30 | Médiathèque
L.-Aragon | Dès 5 ans

Gratuit | Sur inscription au
☎ 01 34 78 99 88

VENDREDI 5 JUILLET

Soirée acoustique
19h à 00H | Ateliers Chopin
Infos au
☎ 01 34 78 98 92

VENDREDIS 5 JUILLET & 13 SEPTEMBRE

Atelier Les Mémoires Vives
10h>11h30 | Médiathèque
G.- Duhamel | Seniors
Gratuit infos au
☎ 01 34 78 81 01

SAMEDI 6 JUILLET

**À la découverte de la langue
portugaise (Brésil)**
11h>12h | Médiathèque L.-
Aragon | Dès 9 ans | Gratuit
sur inscription au
☎ 01 34 78 99 88

Visite commentée du square Brioussel-Bourgeois

15h>16h30 | RDV parvis de
l'Hôtel de Ville | Tout public
Gratuit Infos au
☎ 01 34 78 86 60
📧 reservation.patour@
manteslajolie.fr

SAMEDIS 6, 13 ET 20 JUILLET

Olympiades de la lecture
6 juillet | 14h>16h | Dès 9 ans
13 juillet | 10h>12h | 6>8 ans
20 juillet | 14h>16h | Tout
public | Séance de clôture
Médiathèque L.-Aragon
Gratuit sur inscription au
☎ 01 34 78 99 88

SAMEDIS 6 JUILLET & 7 SEPTEMBRE

Le café des lecteurs
10h>12h | Médiathèque G.-
Duhamel | Jeunes adultes,
adultes et seniors | Gratuit
infos au
☎ 01 34 78 81 01

DIMANCHES 7 & 21 JUILLET, 4 & 18 AOÛT, 1^{ER} SEPTEMBRE

**Festival international
d'orgue de Mantes-la-Jolie**
Concert sur les 3 orgues
16h | Collégiale Notre-Dame
Tout public | Participation libre
Plus d'infos
📧 go-mantes.com

DIMANCHES 7 JUILLET ET 4 AOÛT

Visite libre

Musée de l'Hôtel-Dieu
Gratuit | Infos au
☎ 01 34 78 86 60
📧 reservation.patour@
manteslajolie.fr

Visite guidée de l'exposition temporaire « Objectif Mantes »

15h>16h | Musée de
l'Hôtel-Dieu | Payant sur
inscription au
☎ 01 34 78 86 60
📧 reservation.patour@
manteslajolie.fr

8 AU 12 JUILLET

Stage cirque
13h30 à 17h30 | Animé par
le Cirque Bouglione | Ateliers
Chopin | 6>12 ans | Infos au
☎ 01 34 78 98 92



Stage musique

13h30 à 17h30 | Animé par
Mamadou Dembélé | Ateliers
Chopin | 6>18 ans | Infos au
☎ 01 34 78 98 92

9 AU 31 JUILLET

Ateliers pluridisciplinaires
Les mardis, mercredis,
jeudis et vendredis
10h > 12h ou 14h>16h
Centre municipal d'arts
Abel-Lauvray | Tout public
Information au
☎ 01 34 77 30 13

MERCREDIS 9 & 24 JUILLET, 14 & 28 AOÛT

Les p'tits claps
Projection surprise d'un
dessin animé ou d'un film
jeunesse
15h>16h | Médiathèque
G.- Duhamel | Dès 6 ans
Gratuit sur inscription au
☎ 01 34 78 81 01

MERCREDI 10 JUILLET

**Atelier « Dans l'atelier du
photographe »**
14h>15h30 | Musée de
l'Hôtel-Dieu | Tout public
dès 8 ans | Payant sur

inscription au
☎ 01 34 78 86 60
📧 reservation.patour@
manteslajolie.fr

15 AU 19 JUILLET

Initiation DJ
15h > 17h | Musée de
l'Hôtel-Dieu | Tout public
Payant sur inscription
☎ 01 34 78 86 60



Atelier percussion

13h30 à 17h30 | Animé
par S BIEN REZONABLE
Espace Brassens | 6>18 ans
Infos au
☎ 01 34 78 98 92

Stage musique

14h > 17h | Espace
Brassens | 6>12ans
Infos au
☎ 01 34 78 98 92

SAMEDI 20 JUILLET Les Jeux Folympiques - Partir en Livre

Animation pédagogique,
littéraire et sportive !
14h30>16h | Médiathèque
G.- Duhamel | Dès 6 ans
Gratuit sur inscription au
☎ 01 34 78 81 01

Conte de Seine

15h>16h | RDV Musée
de l'Hôtel-Dieu | 3>6 ans
Gratuit

SAMEDIS 20 JUILLET & 10 AOÛT

**Expérience « Bien-être &
Culture »**
Visite guidée : 10h>10h30
Séance de Yoga :
10h30>11h30
Brunch : 11h30>12h
Musée de l'Hôtel-Dieu
Dès 15 ans
Payant sur inscription au
☎ 01 34 78 86 60
📧 reservation.patour@
manteslajolie.fr

DIMANCHE 21 JUILLET

Visite guidée de la Collégiale
15h | Collégiale Notre-
Dame | Tout public | Payant
sur inscription au

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@
manteslajolie.fr

22 AU 29 JUILLET

Stage musique

13h30 à 17h30 | Animé par Mamadou Dembélé | Espace Brassens | 6>18 ans | Infos au

☎ 01 34 78 98 92

Atelier écriture

13h30 à 17h30 | Animé par S BIEN REZONABLE | Ateliers Chopin | 10>18 ans | Infos au

☎ 01 34 78 98 92

SAMEDI 27 JUILLET

Visite/Atelier « Croquez Mantes »

14h30>16h | RDV Musée de l'Hôtel-Dieu | Tout public Payant sur inscription au

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@
manteslajolie.fr

DIMANCHE 28 JUILLET

Visite « Mantes en Seine »

15h>17h | RDV Musée de l'Hôtel-Dieu | Tout public Payant sur inscription au

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@
manteslajolie.fr

MERCREDI 31 JUILLET

Structure ouverte pour tous avec danses et musiques 14h à 18h | Ateliers Chopin Tout public | Infos au

☎ 01 34 78 98 92

SAMEDI 3 AOÛT

Visite inédite « Sensations impressionnistes »

15h>16h | Musée de l'Hôtel-Dieu | Tout public dès 6 ans (accompagnateur obligatoire) | Payant sur inscription au

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@
manteslajolie.fr



DIMANCHE 11 AOÛT

Visite guidée de l'église Sainte Anne de Gassicourt

15h>16h30 | RDV Musée de l'Hôtel-Dieu | Tout public Payant sur inscription au

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@
manteslajolie.fr

SAMEDI 17 AOÛT

Visite/Atelier « Flash sur le patrimoine »

15h>17h | RDV Musée de l'Hôtel-Dieu | Tout public dès 8 ans | Payant sur inscription au

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@
manteslajolie.fr

DIMANCHE 18 AOÛT

Visite guidée de la collégiale

15h | Collégiale Notre-Dame | Tout public | Gratuit sur inscription au

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@
manteslajolie.fr

SAMEDI 24 AOÛT

Visite/Atelier « Blasons »

14h30>16h | RDV Musée de l'Hôtel-Dieu | 3>5 ans Payant sur inscription au

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@
manteslajolie.fr

MERCREDI 21 AOÛT

Contes et légendes du Moyen Âge

15h>15h45 | Musée de l'Hôtel-Dieu | 5>10 ans Gratuit

MERCREDI 28 AOÛT

Atelier « Mantes à l'eau »

14h30>17h30 | Musée de l'Hôtel-Dieu | Dès 8 ans (accompagnateur obligatoire) | Payant sur inscription au

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@
manteslajolie.fr

SAMEDI 31 AOÛT

Balade contemplative au cœur de la nature mantaise

14h>16h | Musée de l'Hôtel-Dieu | Famille Gratuit sur inscription au

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@
manteslajolie.fr

SORTIES

5, 6 ET 7 JUILLET

West Motors & Tattoo Show

Ouverture vendredi dès 18h Parc Expo Michel-Sevin Gratuit

DU 9 JUILLET AU 31 AOÛT

La caravane de l'été de l'Olympisme

Activités culturelles, jeux de société ou en plein air, structures gonflables ou encore ateliers d'expression artistique... Dates, horaires et lieux sur manteslajolie.fr Gratuit

JEUDI 11 JUILLET

Les jeudis de l'été

Spectacle en plein air : " À l'ouest " Cie Entrechocs (arts de la rue)

19h (ouverture des portes et DJ dès 18h) | Espace Brassens | Tout public Gratuit | Info au

☎ 06 42 76 51 19

✉ billetterie.leb@
manteslajolie.fr

SAMEDI 13 JUILLET

Fête nationale

20h | Pique-nique géant Square Brioussel-Bourgeois 20h30 | Démonstration de twirling bâton par Les Twirls Academy

Square Brioussel-Bourgeois 21h30 | Concert de Barrio Libre (Indie pop-rock)

Square Brioussel-Bourgeois 21h30 > 22h30 | Distributions de lampions | Square

Brioussel-Bourgeois 22h30 > 23h | Retraite aux flambeaux jusqu'aux bords de Seine avec la batucada

" Drumteam "

23h | Feu d'artifice | Bords de Seine

JEUDI 18 JUILLET

Les jeudis de l'été

Spectacle en plein air : " Ancrage " Cie Sencirk (arts de la rue)

19h (ouverture des portes et DJ dès 18h) | Espace Brassens | Tout public

Gratuit | Info au

☎ 06 42 76 51 19

✉ billetterie.leb@
manteslajolie.fr

30, 31 AOÛT ET 1^{ER} SEPTEMBRE

Mantes Lalala

Théâtre de Verdure

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

De la ferme au jardin

10h>18h | Ferme pédagogique Tout public | Gratuit

ENVIRONNEMENT

SAMEDIS 6 & 20 JUILLET

SAMEDIS 17 & 24 AOÛT

Nettoyage des berges en paddle

14h>18h

Inscription sur

✉ unmantoispluspropre.fr

SPORT

SAMEDI 6 JUILLET

Mantes Breaking Battle

20h30 | Gymnase Lucan – Av. Albert-Camus 5€ | Tout public

DU 6 AU 28 JUILLET

Village des Sports Olympiques

Du mardi au vendredi :

17h30>21h

Week-end et jour férié :

14h>20h

Face au gymnase Albert-Camus

Gratuit | Tout public



SANTÉ

MERCREDI 17 JUILLET

Permanence vaccinale

14h>16h30 | Centre médico-social Frédéric-Chopin

Gratuit | Sur rendez-vous au

☎ 01 30 22 40 08

✉ doctolib.fr



Une église sous la Collégiale ?

En novembre dernier, un sondage a été mené pour scanner le sous-sol de la Collégiale.

« Les sondages ont mis en évidence des traces d'éléments de maçonnerie ou des sépultures »

Les 27 et 28 novembre 2023, la Collégiale Notre-Dame de Mantes-la-Jolie a été le théâtre d'une opération de sondage par radar à pénétration de sol, menée par les équipes de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Cette campagne géoradar, cofinancée par la municipalité et l'association Culture et Patrimoine Mantais, avait pour but de détecter d'éventuels vestiges d'une église primitive, comme l'avait précisé la Ville lors d'une délibération en conseil municipal le 2 octobre 2023.

Le rapport d'étude de l'Inrap, publié en mai 2024, révèle des découvertes potentiellement intéressantes à l'intérieur de la Collégiale. Les sondages ont mis en évidence quelques irrégularités qui pourraient correspondre à des éléments de maçonnerie ou des sépultures. Ces vestiges, encore à l'étude, pourraient enrichir la connaissance de l'histoire de la Collégiale et de ses environs.

Ces résultats prometteurs marquent une étape importante dans les efforts de préservation et de valorisation du patrimoine Mantais. Les informations collectées par le géoradar permettront d'orienter les futures recherches et les éventuelles

fouilles archéologiques, en vue de mieux comprendre le passé historique de Mantes-la-Jolie.

La municipalité et l'association Culture et Patrimoine mantais se réjouissent de ces découvertes. La Collégiale Notre-Dame, déjà un joyau de notre patrimoine, pourrait ainsi révéler de nouveaux secrets, enrichissant encore davantage l'héritage historique de notre ville.



Tribunes libres

GÉNÉRATIONS MANTES-LA-JOLIE

Génération Mantes-la-Jolie, c'est une équipe municipale dévouée au service des Mantais et de l'intérêt général. Vous nous avez élus en 2022 pour rompre avec le passé et suivre un nouveau cap : le cadre de vie, la propreté et la sécurité... tout en développant de grands projets : le renouvellement urbain, la lutte contre l'habitat indigne, l'attractivité du centre-ville... Nous investissons aussi massivement sur la politique événementielle pour participer au changement d'image de notre ville et ainsi redonner confiance

aux habitants. Et le pari est gagné : après la modernisation des Médiévales, la création des Lueurs de Mantes, un festival du 6ème monde avec un carnaval qui a été un immense succès populaire, 8000 personnes le soir de la fête de la musique et enfin une programmation culturelle et du musée complètement renouvelée ! Culture, sport, événements associatifs : c'est chez nous que cela se passe ! Ces 2 années de mandat ont déjà permis de mettre en œuvre le nouveau cap qui était devenu si nécessaire pour notre ville.

Continuons le travail pour l'unité de Mantes-la-Jolie ! Notre association apolitique, Génération Mantes-la-Jolie, œuvre au quotidien pour changer notre façon de faire de la politique localement, et permet aux jeunes de s'investir à Mantes ! Rejoignez-nous ! Bel été à toutes et à tous !
Raphaël Cognet

Adresse pour nous contacter :
générationsmanteslajolie@gmail.com

FERMETURE DE LA POSTE, D'ÉCOLES, DE COMMERCES À MANTES...

Une Poste, 4 écoles et 9 classes...et de nombreux commerces... Voilà le triste et réel programme de R Cognet et de sa majorité pour Mantes... Avec lui, tous ces équipements vont fermer dans les prochains mois ou années.
Il faut arrêter cette casse des services publics...
La Poste de Gassicourt va fermer si on ne se mobilise pas, comme l'a fait notre député Benjamin Lucas. Les écoles Anémones, Gentianes et les 2 dernières construites Mermoz et Tulipes sont promises à la démolition ! Pour la rentrée prochaine, 9 fermetures ont été annoncées en début d'année:

les élémentaires Monet, Lachenal, Colette, Mermoz ; les maternelles Lavandes, Glycines, Bleuets, Clématites, Gentianes.
Le maire nous a dit de ne pas nous inquiéter, que ce n'était que des prévisions... Mensonge !
Nous sommes certains que c'est bien ce qui va être annoncé... mais juste après le prochain conseil municipal et les législatives...évidemment... on espère profiter de l'été pour cacher un bilan calamiteux... Que fait la mairie ? On dirait que la majorité s'en contente...elle refuse d'agir et de se battre...

Pas nous !
C'est inacceptable Il nous faudrait un maire qui se batte et défende l'intérêt de ses habitants, de tous, pas uniquement ceux du centre-ville. Ceux de Gassicourt et du Val fourré méritent le même intérêt. Si nous sommes élus en 2026, nous agirons autrement. Pour nous, il n'y a qu'une seule et même ville. Chaque habitant sera considéré de la même manière, quel que soit ses origines ou son adresse...

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org
E-mail : contact@printemps-mantais.org

TOUS LES MOYENS SONT BONS POUR ÉLIMINER LES OPPOSANTS

Pour Raphaël Cognet, tous les moyens sont bons pour éliminer ses opposants ! Dernier épisode en date, son action en justice pour tenter d'en évincer cinq d'un coup. Deux de notre groupe et trois du groupe dissident de Michaël Bordg. Dans ce cadre, le maire a saisi le tribunal administratif de Versailles pour qu'ils soient considérés « démissionnaires d'office » car absents des bureaux de vote lors des élections européennes.
Pour le moment, car leur intention de faire appel ne fait pas de doute, il a réussi sa manœuvre

de bas étage pour nos amis Amadou Daff et Véronique Tshimanga. En revanche, il a échoué à évincer trois autres élus entrés en dissidence qui figuraient à l'origine sur sa propre liste.
Si nos deux amis étaient absents, c'est qu'ils avaient de bonnes raisons: Amadou Daff était au même moment au Sénégal. Quant à Véronique Tshimanga, elle assistait à la communion des enfants de sa sœur à St Chamond. Bien entendu, ils avaient prévu en amont, mais l'occasion était trop belle pour Raphaël Cognet de tenter d'obtenir le départ de deux opposants.

Si la justice devait confirmer en appel la décision de première instance, Il se retrouverait alors face à Pierre Bédier dans son conseil municipal. L'ex-maire de Mantes-la-Jolie aujourd'hui président du Conseil départemental des Yvelines, suivant de liste, venant rejoindre les rangs de Mantes Unie pour l'Avenir.
Une situation que Raphaël Cognet n'avait sûrement pas anticipée.

contact@mantesuniepourlavenir.fr

RAPHAËL COGNET PERD SON PROCÈS CONTRE NOUVEAU MANTES ET SON PRÉSIDENT MICHAËL BORDG.

Le 23 mai dernier, le maire a demandé au tribunal la démission d'office des membres du groupe Nouveau Mantes.
Ce type de requête, permet la révocation d'un membre du conseil municipal en cas de manquement à ses obligations.
Un tel événement ne s'était jamais produit au conseil municipal dans l'histoire récente.
Cette décision est politique, car les membres de Nouveau Mantes figurent sur la même liste en préfecture que Raphaël Cognet. Une victoire auprès du tribunal aurait permis à de récupérer

leurs sièges de conseillers, ainsi que le siège de conseiller de Monsieur Bordg au GPSEO, mais aussi de faire taire le groupe Nouveau Mantes. Depuis sa création en juillet, Nouveau Mantes ne passe pas inaperçu. En effet plusieurs membres de la majorité l'ont rejoint pour dénoncer des pratiques douteuses, suscitant un questionnement croissant parmi les habitants de Mantes-la-Jolie.
Il y a tant à faire pour notre ville, mais Raphaël Cognet préfère dépenser l'argent des Mantais auprès d'un avocat non spécialisé en droit

électoral, inscrit au barreau de Thonon-les-Bains et exerçant à Annemasse (74), cela soulève des interrogations quant à d'éventuelles relations privilégiées entre ce dernier et le maire. Notre avocat souligne le caractère rare et politiquement orienté de cette requête, clairement motivée par le désir de museler l'opposition, aux dépens de la commune.

Nouveau Mantes

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RAPHAËL COGNET

RÉDACTEUR EN CHEF

CÉLINE EVAÏN

RÉDACTION, PHOTOS,

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

CÉLINE EVAÏN + MARIE-CÉCILE LECLERCQ + ILANA LEITE MACHADO +

AGATHE SANANIKONE + VANESSA CHAPPELLE + MARJORIE MONGODIN +

MATHIEU GRANGÉ

PHOTOGRAPHE

SEBASTIEN DAILLEUX

CONCEPTION

YANN BARAZER + ALEXANDRE RENAULT

IMPRESSION

IROPA

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

ET DES RELATIONS PUBLIQUES

HÔTEL DE VILLE : 31, RUE GAMBETTA

BP 1600, 78201 MANTES-LA-JOLIE CEDEX

communication@manteslajolie.fr

01 34 78 81 32

VOUS SOUHAITEZ RÉAGIR AUX ARTICLES DE MANTES-LA-JOLIE MAGAZINE ?

communication@manteslajolie.fr





VILLAGE DES ASSO CIATIONS

7 sept. 10h > 18h

Autour de l'Hôtel de Ville



Plus d'infos
manteslajolie.fr

#UN ÉTÉ À
MANTES

